



L'ECHO ALBANAIS

MAIRIE - APPARTEMENTS A LOUER

- Duplex 55 m². Au premier : cuisine-séjour, salle d'eau-wc. A l'étage : 2 chambres, grand dégagement. Loyer 442.06 €. Libre de suite.
 - Studio de 58 m² comprenant séjour-cuisine, salle de bain, wc, 1 chambre et 1 débarras. Loyer 360.17 € et 51 € de charges locatives. Libre de suite.
 - Appartement 38 m² comprenant séjour-cuisine, salle de bains-wc, 1 chambre et un débarras. Loyer : 344.08 €. Libre à partir du 18 mars.
- Contactez la mairie au 02.96.32.98.98.

CLUB DES AINES DE LA FLORA - Activité de Mars :

Marche douce : lundi 18 : Heuriade à Pléneuf Val André, lundi 25 : Dahouët à Pléneuf Val André. Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes, départ 14 h 30.

Piscine et aquagym : Les mardis 12, 19 et 26 de 16 h à 17 h. **Rappel** : En raison des vacances scolaires, la reprise des activités aquatiques se fera le mardi 12 mars 2013.

Evénements : D'ores et déjà, vous pouvez retenir la date du mercredi 5 juin 2013. Pique-nique interclubs à la vallée de Diane à Sables d'Or Les Pins.

Club du jeudi : les jeudis 14 et 28 mars : Jeux de cartes et de société, boules bretonnes. Activités agrémentées d'un goûter.

Contact du club par mail : clublaflora@gmail.com Alain MARIE au 02.96.32.96.59 ou Jacques LEFEUVRE au 02.96.32.43.62.

LES RANDONNOS ALBANAIS

Départ du parking du complexe sportif René Rouget : Dimanche 17 mars à Meslin (14 km) à 13 h 30

FNACA

Mardi 19 mars, commémoration du 51^{ème} anniversaire du cessez-le feu en Algérie. A 10 h 30, rassemblement au monument aux morts avec dépôt de gerbe, minute de silence, lecture du manifeste national. Vin d'honneur offert par la municipalité.

AMICALE LAÏQUE - VIDE GRENIER DU 1^{er} MAI

L'amicale laïque organise son vide grenier annuel le **mercredi 1^{er} Mai** (parking et salle des fêtes de Saint Alban). Tarifs : en intérieur 5 € la table, en extérieur 3 € le ml. Inscrivez-vous dès maintenant au 06.63.36.70.69 (inscriptions possibles jusqu'au 24 avril 2013)

COMMUNAUTÉ de COMMUNES CÔTE de PENTHIÈVRE



• Frelon asiatique

Depuis la découverte de deux essaims sur les Communes de Planguenoual et Pléneuf-Val-André l'an passé, une cellule de suivi de l'invasion de cette espèce a été mise en place sur le territoire de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre. Dans un premier temps peut-être mis en place jusqu'en avril/mai des systèmes de piégeage (en vente en jardinerie) alimentés avec du vin blanc et de la bière brune. Dans un second temps et à partir d'avril, la découverte et destruction des nids de Frelon peut-être envisagé. Mais attention à ne pas confondre : les nids de **Frelon asiatique** ont leur **entrée située sur le côté**, à la différence du **Frelon commun** qui lui a une **entrée située par en dessous**. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Communauté de Communes Côte de Penthièvre au 02.96.32.98.90 (Clément POIRIER). Il se chargera de vous mettre en relation avec les acteurs de la lutte contre l'invasion de cette espèce.

• Semaine sans pesticides

La Communauté de Communes organise, la semaine du 25 au 27 mars 2013 une session de formation gratuite aux techniques alternatives de jardinage. Elle aura lieu le **mercredi 27 mars 2013**, à la pépinière Herbarius (à côté du Château du Val) à Planguenoual de 14 à 17 h. Le même jour, une signature sur l'engagement mutuel entre la Communauté de Communes et les jardinerie partenaires de la Charte de jardinerie « jardiner au naturel ça coule de source » se tiendra à 17 h 30 au siège de la Communauté de Communes à Saint-Alban. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Communauté de Communes Côte de Penthièvre au 02.96.32.98.90. (Clément POIRIER).

UTL

"Lavoisier, le père de la chimie moderne avec Pierre BERLIVET : Ingénieur ER.

Issu d'une famille bourgeoise, ayant perdu sa mère très jeune, il en hérita une grosse fortune. Formé au droit et aux sciences, curieux de tout, il se lança dans l'étude des sciences nouvelles. A l'encontre des alchimistes, il développe ses expériences en public. Fréquentant les plus hautes autorités scientifiques de l'époque, élu très tôt à l'Académie des Sciences il s'intéresse à de nombreux travaux. C'est lui qui mit fin à la vieille théorie d'Aristote des quatre éléments qu'on traînait depuis l'Antiquité. C'est lui qui préconisa l'adoption du système métrique. Avec Condorcet, il proposa un nouveau programme d'éducation. Jugé au tribunal révolutionnaire en tant qu'ancien fermier général, il fut guillotiné à 50 ans.

Le 28 Mars à 14 h 30 au Casino du Val André. Conférence réservée aux adhérents. Possibilité de s'inscrire à partir de 14 h. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez adresser un mail à la présidente : mf.michel@hotmail.fr ou la secrétaire gisele.brueel@free.fr.

CITÉ DES MÉTIERS : Programme de Mars 2013

- Mercredi 13 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers du Transport et de la Logistique". Sur inscription.
- Samedi 16 de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h à Ploufragan : "Portes Ouvertes de la Cité des Métiers".
- Samedi 16 de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h à Ploufragan : "Forum Métiers Emploi Formation du Pays de Saint-Brieuc".
- Mercredi 20 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers du Funéraire". Sur inscription.
- Jeudi 21 à 18 h à Ploufragan : "Les métiers de Régisseurs Son et Lumière".
- Mercredi 27 à 14 h à Ploufragan, « Les métiers de la Police et de la Gendarmerie ». Sur inscription.
- Jeudi 28 à 14 h à Ploufragan : "Les modalités de rupture d'un contrat de travail". Sur inscription.

La Cité des Métiers, Espace Sciences et Métiers
Zoopôle - 6 rue Camille Guérin, 22440 Ploufragan.
Tél. 02 96 76 51 51.

www.citedesmetiers22.fr

LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

Viens découvrir les métiers et les formations de l'artisanat. Pour cela :

- procure-toi la fiche "les mercredis de l'apprentissage j'y participe" sur www.artisans-22.com
- complète-la et retourne la à l'adresse indiquée

Infos et inscription : www.artisans-22.com

Site de Dinan au 02.96.76.27.08.

Site de Ploufragan au 02.96.76.27.11.

CFA de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor - Site de Ploufragan - Espace Info Métiers - Campus de l'Artisanat et des Métiers - BP 51 - 22440 PLOUFRAGAN.

PORTES OUVERTES

- **La Ville Davy** - Collège Lycée « La Ville Davy » à QUESSOY, les **16 et 17 Mars de 9 h à 18 h**. Samedi après-midi, concours équestre de T.R.E.C. Dimanche, vide grenier, repas, concours équestre de T.R.E.C. Plus d'infos : www.lavilledavy.fr. Tél. 02.96.42.52.00.

Découvrez nos formations : Production Agricole, Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, Aménagements des Espaces, Services aux Personnes et nos options "Sport Nature" : VTT, Equitation. Collège technologique - C.A.P. - Seconde générale - Bac S - Bac techno STAV - Bacs professionnels - BTS A.C.S.E.

- **Lycée Henri Avril** - Lycée Henri Avril de Lamballe, le **23 mars de 9 h à 17 h**. Tél. 02.96.50.70.70 - www.lyceehenriavril.fr.

Formations : Bacs généraux S/ES/L - Bac Technologique STMG (Gestion et finance ou Mercatique) - BTS Technico-commercial (commercialisation de matériels et véhicules) - Sections Européennes (Anglais, Espagnol, Allemand) - 3^{ème} Prépa Pro - CAP Maintenance de Matériels Agricoles - BAC PRO Maintenance de Matériels (Agricoles, Parcs et Jardins, Travaux Publics - Manutention), Maintenance de Véhicules Industriels (Poids Lourds, Véhicules utilitaires), Gestion Administration, Commerce - MC Sécurité civile et d'Entreprise - CQP Véhicules de Loisirs (Campings-cars). **Nouveau** : CQP Technicien Maintenance des Matériels de Travaux Publics - BTS Techniques et Services en Matériels Agricoles.

- **Saint-Ilan** - Ecole d'Horticulture du Paysage et du Commerce de LANGUEUX, le **16 mars de 9 h à 18 h**. Tél. 02.96.52.58.58 – courriel : Langueux@cneap.fr – www.hortilan.com.

Elle dispose d'un internat et l'accès à la gare SNCF peut se faire en bus. Formations : Commerce - Vente - Aménagements Paysagers - Productions Horticoles. Collège techno, CAP, Seconde Générale, Bacs Pro, Bac techno STAV, B.T.S. **Nouveau** : CAP Fleuriste par alternance

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement. **C'est obligatoire**

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

LA PLUME DE LOI N°5

- **Calculer ses impôts 2013**

Le ministère de l'économie et des finances vous propose de calculer en ligne le montant de l'impôt sur vos revenus 2012 à l'aide d'un simulateur qui intègre les nouvelles mesures fiscales.



- **Allocations familiales**

La loi instaurant le système de sanction en cas d'absentéisme scolaire est abrogée. Ces dispositions prévoyaient la suspension du versement des allocations familiales aux familles dont les enfants accumulaient des absences répétées et injustifiées par manque d'assiduité à l'obligation scolaire.

- **Comprendre l'Europe**

Pour en savoir plus sur la politique agricole commune (PAC) découvrez « l'odyssée de la PAC », c'est un jeu vidéo en ligne gratuit proposé par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Il s'agit d'enfiler le costume de conseiller agricole pour aider le maire de la petite ville d'Abondance à nourrir sa population. Pour participer, rendez-vous à l'adresse internet: <http://www.capodysey.eu/>.

- **Usage d'internet**

Pour conforter l'intégrité de la personne sur internet, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et l'Union nationale des associations familiales (Unaf) proposent en ligne deux séries de guides à l'attention des parents : «Guide parents-UNAF» et «Guide internet sans crainte» mais une seule adresse pour la consultation : <http://www.cnil.fr/la-cnil/actualite/article/article/guide-pour-un-usage-responsable-dinternet/>

- **Caisse nationale d'assurance vieillesse**

Une circulaire de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) précise dans quelle mesure le remboursement sous plafond des frais d'obsèques peut être pris en charge au décès d'un assuré. Pour en bénéficier, il suffit de présenter la facture des frais d'obsèques et l'acte de décès, la qualité d'héritier ou d'ayant droit n'est pas nécessaire.

- **Économie d'énergie**

Un arrêté du Ministère de l'écologie visant à réduire les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie, précise que l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels (bureaux, commerces, façades et vitrines par exemple) sera limité à partir du 1er juillet 2013. Des dérogations événementielles ou de calendrier seront accordées, l'éclairage de la voirie publique n'est pas concerné.

- **EDF informe**

Vous êtes client d'EDF et vous avez reçu des courriels frauduleux, des SMS malveillants ou des spam vocaux. En réalité, ce sont des pirates informatiques qui essaient de récupérer des données personnelles pour vous soustraire de l'argent. Si malheureusement vous avez déjà répondu à un de ces messages, vous devez impérativement et rapidement faire opposition auprès de votre banque et modifier votre mot de passe dans votre espace client: EDF a mis en ligne une page internet pour apporter toutes les précisions utiles aux clients victimes de ce mode d'escroquerie : <http://particuliers.edf.com/aide-et-contacts/arnaque-et-phishing-82736.html>

- **Accès au Droit**

Selon vos ressources, l'aide juridictionnelle vous permet de bénéficier d'une prise en charge, totale ou partielle, par l'État des honoraires et frais de justice (avocat, huissier, expert, ...). Les barèmes d'attribution sont révisables chaque année. Pour 2013, ils restent inchangés par rapport à ceux de 2012.

- **Certificat d'immatriculation 2013**

Le coût du certificat d'immatriculation correspond à la somme des différentes taxes suivantes :

- la taxe régionale, dont le montant varie en fonction de la puissance fiscale du véhicule et de l'âge du véhicule ;
- le malus écologique destiné à encourager la circulation des véhicules émettant moins de CO2 ;
- la taxe de gestion du certificat d'immatriculation qui permet de financer la gestion et le coût de production ;
- la redevance pour l'acheminement à domicile du certificat d'immatriculation fixée à 2,50€, sauf exonération particulière.

Valeur du Cheval fiscal en Bretagne pour 2013 est arrêtée à : 46, 00 €

Pourcentage d'exonération pour les véhicules propres : 50%.

LA PLUME DE LOI n°5 (suite)

- **L'eau vous consulte**

Pour nous et les générations futures, la réflexion menée sur les enjeux majeurs, que nous suggère l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques sur notre territoire, est une étape importante pour l'élaboration de son futur plan de gestion. C'est l'affaire de tous, votre avis compte – jusqu'au 30 avril 2013 répondez à la consultation en ligne : <http://www.prenons-soin-de-leau.fr>

- **Économies d'énergie**

Propriétaires occupants des aides financières peuvent vous aider à concrétiser vos plans d'économie d'énergie. Pour vous accompagner dans le diagnostic technique, les démarches administratives et la constitution de votre dossier financier contactez un éco-conseiller :

PACT Cotes d'Armor BP. 430 - 51, rue de Gouédic 22004 ST BRIEUC cedex 1

(02 96 62 22 00 - Fax : 02 96 61 84 50)

<http://www.pact-habitat.org/bretagne.html> - Email habitat@pact22.org

Des petits gestes au quotidien : des gestes qui comptent pour notre avenir (chauffage, eau chaude, appareils ménagers, éclairage). Près de chez vous, un conseiller de l'agence locale de l'énergie (ALE) :

Agence Locale de l'Energie du Pays de Saint-Brieuc 14 bis rue de Gouédic 22000 ST-BRIEUC

contact@ale-saint-brieuc.org

(02 96 52 15 70)

La Saga de la télévision numérique terrestre

A vos agendas, calendriers et almanachs, les six nouvelles chaînes de la TNT en haute définition seront disponibles le 26 mars 2013. Il s'agit de HD1, Chérie 25, l'Equipe 21, 6TER, RMC Découverte 24 et Numéro 23. Pour les recevoir, vous devez disposer d'une télévision TNT HD ou d'un adaptateur compatible HD normes MPEG-4.

Donc, le **26 mars 2013**, vous devrez procéder à une nouvelle recherche et à une mémorisation des chaînes pour recevoir les 6 nouveaux programmes en plus de ceux dont vous disposez aujourd'hui.

Nous vous rappelons que l'Etat a mis en place un dispositif d'aide financière sous conditions.

Pour tous renseignements techniques et autres : appelez le 970 818 818 du lundi au vendredi de 8 h à 19 h (numéro non surtaxé au prix d'un appel local) ou consultez le site internet <http://www.recevoirlatnt.fr>

Emetteurs de RENNES - SAINT PERN et de PLENEUF-VAL-ANDRE

R1 : France 2 - France 3 - France 5 - France O - LCP Canal 21

R2 : 1Télé - BFM TV - D8 - Gulli - D17 - France 4 Canal 40

R3 : Canal+ HD - Canal+ Cinéma - Canal+ Sport - Planète O Canal 27

R5 : TF1 HD - France 2 HD - M6 HD

R6 : Arte - TF1 - LCI - Eurosport - NRJ 12 - TMC - TF6 Canal 24

R7 : HD1- Chérie 25 - L'équipe 21

R8 : 6ter - RMC découverte HD 24 - 23

ANNONCES

VENTE

- Nissan Micra de 1994, 275 500 km, essence, 4 CV, CT OK : 500 €. Petits travaux à prévoir. Elle est rouge en 3 portes avec crochet d'attelage. Tél. : 06.60.26.49.39.
- Un canapé et deux fauteuils simili cuir marron : 100 €. Tél. : 06.89.10.27.90
- Cause déménagement, un vaisselier style paysan, bois châtaignier, une armoire penderie même style, très bon état. Prix à débattre après visite. Tél. : 02.96.32.79.42 heures des repas.
- Renault Twingo essence de couleur noire, 56300 km en circulation depuis 10/2003 : 3000 €. Pour tout renseignement 02.96.32.96.39 à St Alban.
- Fauteuil releveur, très bon état 220 €. Tél. : 02.96.93.49.81.

EMPLOI

- Aide-soignante depuis 23 ans, cherche emploi quelques heures par semaine. Etudierai toutes propositions (même sans rapport avec mes compétences). Tél. : 06.61.19.71.95.

DIVERS

- Urgent, cherche logement plein pied pour une personne âgée, secteur St-Alban, Pléneuf, Planguenoual, St Aaron. Tél. : 06.77.51.79.60.
- Ets Robino, Zone artisanale de Saint-Alban au 02.96.32.93.03 vous informe que notre **site internet événementiel** est opérationnel pour vos locations : www.robino-location-chapiteaux.fr

**Le prochain ÉCHO paraîtra le 26 mars 2013,
les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 15 mars à 12 h.**

